



FICHE d'INSCRIPTION

ÉCOLES de PUYGIRON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT		
Nom :	Prénom :	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Ecole fréquentée avant la présente inscription :		Classe :
FICHE SANITAIRE de l'ENFANT		
Dates de vaccinations		
BCG :	DT COQ + POLIO (<i>obligatoire</i>) :	
Médecin traitant :	Tél. :	
Observations concernant la santé de l'enfant :		
RESPONSABLES LÉGAUX		
Mère		
Nom de famille :	Prénom :	Autorité parentale :
Nom marital :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Née le :	à	Tél. privé :
Adresse :		Courriel :
Profession :	Employeur :	
Adresse employeur :		Tél. professionnel :
Père		
Nom :	Prénom :	Autorité parentale :
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Né le :	à	Tél. privé :
Adresse :		Courriel :
Profession :	Employeur :	
Adresse employeur :		Tél. professionnel :
En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant a-t-il l'autorisation de venir chercher l'enfant à l'école ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>(fournir la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant)</i>		

AUTRES ENFANTS à CHARGE				
NOM	Prénom	Né(e) le	École	Classe

Je soussigné(e), père – mère – tuteur *, demande qu'en notre absence et en cas d'urgence, notre enfant soit transporté à l'hôpital le plus proche.

Fait à PUYGIRON, le

Signature

Merci de nous prévenir de tous changements intervenant dans votre situation familiale.

* *barrer les mentions inutiles*

Les justificatifs à présenter sont :

- le livret de famille,
- le carnet de santé ou de vaccination à jour,
- un justificatif de domicile,
- en cas de parents divorcés, le jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant, ou le jugement de garde si les parents naturels sont séparés.
- Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée

La mairie vous délivre un certificat **d'inscription** mentionnant l'école dont vous dépendez.

Ce certificat est à remettre à la directrice de l'école pour inscrire définitivement votre enfant